

COMMUNE DE PELTRE



Tél : 03-87-74-22-27

Fax : 03-87-75-68-71

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 OCTOBRE 2012

TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE MARCHE DE TRAVAUX – CHOIX DES ENTREPRISES SUITE A LA CONSULTATION

LE CONSEIL MUNICIPAL attribue les marchés suivants :

- Lot 7 «métrallerie/serrurerie» :
Entreprise **SERRURERIE MOSELLANE** – Téting-sur-Nied (57) – pour **25.357 € HT**
(option incluse)
- Lot 9 «chauffage/ventilation/VMC» :
Entreprise **KRIER** – Peltre (57) – pour **43.015,45 € HT** (option incluse)
- Lot 11 «plomberie/sanitaire» :
Entreprise **KRIER** – Peltre (57) – pour **5.075 € HT** (option incluse)

Il charge le Maire de la signature des marchés.

TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC MARCHE DE TRAVAUX – CHOIX DES ENTREPRISES SUITE A LA CONSULTATION

Le CONSEIL MUNICIPAL décide de réaliser les travaux de voirie et réseau d'éclairage public des rues de la Plantation, de Mouleux (n° 2 au n° 20), et des Grandes Portions (Portions entre la rue du Grand Pré et la rue de la plantation, y compris l'axe en liaison avec la rue de Mouleux).

Pour les travaux de voirie, le CONSEIL MUNICIPAL retient l'offre de l'entreprise **COLAS** – Marly (57) pour un montant maximum de **130.000 € HT**.

Pour les travaux d'éclairage public, le CONSEIL MUNICIPAL retient l'offre de l'entreprise **SOBECA** – Marange-Silvange (57) pour un montant maximum de **98.002,70 € HT**.

Il charge le Maire de la signature des marchés.

.../...

SOLLICITATION DE LA COMMUNAUTE COMMUNES DU VAL SAINT-PIERRE POUR L'OBTENTION D'UN FONDS DE CONCOURS

Pour financer les travaux de voirie et de réseau d'éclairage public des rues de la Plantation, de Mouleux et des Grandes Portions, Le CONSEIL MUNICIPAL charge Madame le Maire d'effectuer une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre dans le cadre des fonds de concours. Cette subvention serait à hauteur de **97.000 € HT**.

ECOLE ELEMENTAIRE - PROJET DE CLASSE DE NEIGE PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

Le CONSEIL MUNICIPAL décide d'octroyer une participation de 28 € par élève afin de permettre l'organisation d'une classe de neige pour les élèves de CM1 en mars 2013, dans le massif central et de majorer éventuellement cette somme en 2013, selon le résultat obtenu des actions d'auto financement organisées par l'école pour alléger la participation des familles.

PROJET DE CREATION D'UNE BOUCLE DE RANDONNEE AU TITRE DU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (PDIPR)

La Communauté de Communes du Vernois propose la création d'une boucle de randonnée d'une distance d'environ 25 kms (privilégiant donc les usages vélo/VTT) et s'engage dans la mise en œuvre opérationnelle d'une liaison de 6.3 kms entre VERNY et PELTRE via le Bois de l'Hôpital.

Le CONSEIL MUNICIPAL donne un avis favorable à l'ensemble du plan présenté, autorise la pose de jalonnements permanents du cheminement à l'aide du balisage et de la signalétique homologués, s'engage à veiller au maintien des équipements de signalisation de l'itinéraire, demande au Conseil Général d'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, le chemin rural n° 1 – parcelle n° 69 - section 18 sur la commune de PELTRE, s'engage à ne pas aliéner l'emprise du chemin rural et s'engage à interdire la coupure du chemin par des clôtures.

ASSURANCE STATUTAIRE CHOIX ET ATTRIBUTION

Le contrat d'assurance statutaire actuel, arrivant à échéance le 31 décembre 2012, le CONSEIL MUNICIPAL décide de donner mandat à Madame le Maire pour signer le contrat correspondant aux meilleures conditions avec une compagnie d'assurance au nom de la commune.

.../...

REFECTION DU TERRAIN D'ENTRAINEMENT DE FOOTBALL RUE DAUBREE

Le CONSEIL MUNICIPAL décide de procéder à la réfection du terrain d'entraînement de football situé rue Daubrée, et de confier les travaux à l'entreprise **RENOVA** de Drulingen (67), pour un montant de **4.035,24 € HT**.

PROJET D'INSTALLATION D'UNE ANTENNE S.F.R.

Le CONSEIL MUNICIPAL charge Mme le Maire de signer la convention d'installation d'une antenne S.F.R. sur le terrain de football situé rue des Vignes et tous les autres actes nécessaires à la réalisation du projet.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le CONSEIL MUNICIPAL décide d'allouer une subvention de **150 €** à l'Union des Associations Avicoles de la Moselle (U.A.A.M.).

PELTRE, le 11 octobre 2012
Le Maire,

Bernadette VELER